

Modalités d’affichage sur mobilier urbain en Pays d’Iroise

Dernière mise à jour : 13/11/2025

Dispositif communautaire d’affichage - Réseau PUB OCEANE

- Brélès : mairie@breles.fr
- Lampaul-Ploudalmézeau : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh
- Landunvez : technique@landunvez.fr
- Le Conquet : mairie@leconquet.bzh
Réseau en cours de déploiement : potentiellement opérationnel début 2026
- Locmaria-Plouzané : communication@locmaria-plouzane.fr
- Plouarzel : mairie@plouarzel.bzh et cni-passeport@plouarzel.bzh
- Ploudalmézeau : communication@ploudalmezeau.fr
- Saint Renan : communication@saint-renan.fr
- Tréouergat : mairie.treouergat@wanadoo.fr

- Demande d’affichage à adresser directement à chacune des mairies
- Dépôt des affiches au siège de Pays d’Iroise Communauté (zone de Kerdrioual à Lanrivoaré) avant le mercredi midi qui précède la semaine d’affichage
- Dépôt des affiches roulées une par une, du bas vers le haut (pour faciliter le déroulage lors de la pose), tenues avec des élastiques, avec l’autorisation de la mairie stipulant la/les semaine(s) d’affichage et l’emplacement du panneau.

Autres communes du Pays d’Iroise

LAMPAUL-PLOUARZEL

- 1 panneau numérique en entrée de bourg pour événements communaux (asso et mairie)
- Affichage en A3 possible dans les bâtiments communaux (mairie, salle polyvalente, médiathèque) pour les associations du Pays d’Iroise sous réserve de places disponibles
- Demande à adresser à mairie@lampaul-plouarzel.fr à l’attention de M.le Maire
- Dépôt en mairie.

MILIZAC-GUIPRONVEL

- 4 panneaux
- demande d’affichage à adresser directement à la mairie
- dépôt des affiches en mairie
kannadig@milizac-guipronvel.bzh

PLOUGONVELIN

- 5 panneaux
- demande d’affichage à adresser à animation@plougonvelin.fr
- dépôt des affiches à l’espace Keraudy du mardi au vendredi, 10h-12h et 14h-18h et samedi, 10h-12h

PLOUMOGUER

- 8 panneaux mais principalement dédiés à l’affichage des animations de la mairie et des associations de Ploumoguier

- demande d’affichage à adresser directement à la mairie : contact@ploumoguier.bzh

- modalités affichage : l’annonceur qui a obtenu une autorisation de la part de la mairie vient chercher la clé le lundi matin à la mairie (elle ouvre à 9h et est fermée les lundis après-midi). La clé est à rendre à la mairie, dès que possible, après l’affichage.

Par manque de temps, la mairie ne peut pas poser elle-même les affiches.

PORSPODER

Panneau lumineux. Contacter directement la mairie : accueil@porspoder.fr

Pas de panneaux à Lanildut, Lanrivoaré, Molène, Plourin et Trébabu.